

SERVICES TECHNIQUES

LV

ST/2026-026

CIRCULATION

Avenue Anne et Albert Prouvost

Réglementation de la vitesse



Le Maire de la Commune de BONDUES,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales, et en particulier les articles L2213-2 et L2213-4

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales modifiée,

Vu le Code de la Route,

Considérant qu'il y a lieu de limiter la vitesse tout particulièrement pour privilégier la sécurité de tous les usagers en particulier les piétons et les deux-roues,

ARRETONS

Article 1 – Les dispositions du présent arrêté annulent et remplacent l'ensemble des arrêtés antérieurs à celui-ci.

Article 2 – La vitesse avenue Anne et Albert Prouvost est limitée dans les deux sens de circulation à :

- 30 km/h : entre l'avenue du Général de Gaulle et 50 mètres linéaires après le numéro 27,
- 50 km/h : 50 mètres linéaires après le numéro 27 jusqu'au giratoire de la Chapelle au Lait Battu.

Article 3 – La signalisation réglementaire sera mise en place par les services de la Métropole Européenne de Lille – Unité Territoriale de Tourcoing Armentières – 57, rue du Dronckaert à RONCQ (59223).

Article 4 – Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 – Toute infraction sera poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6 – M. le Directeur Général des services de la Mairie,
M. le Président de la Métropole Européenne de Lille,
M. le Directeur de la Direction Départementale de la Sécurité Publique,
M. le Commandant chargé de Commissariat de Police de Mouvaux,
Mme la Responsable de la Police Municipale,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à M. le Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais Préfet du Nord, ainsi qu'à MM. les Commandants des Centres de Secours de Marcq-en-Baroeul et de Tourcoing et MM les responsables d'Ilévia et Esterra.

Fait à BONDUES, le lundi 16 février 2026


Patrick Delebarre
Maire de Bondues